



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-09(06)

Accès en lecture seule

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-09(06) – Accès en lecture seule (-MM)

Énoncés :

Autoriser l'accès en lecture seule pour l'information de vérification à [\[Affectation : sous-ensemble d'utilisatrices et utilisateurs ou de rôles privilégiés définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

En restreignant les droits d'accès aux utilisatrices et utilisateurs privilégiés pour qu'ils n'aient qu'un accès « lecture seule », on limite les possibles dommages qui pourraient être causés par ces utilisatrices et utilisateurs ou rôles, comme supprimer les enregistrements de vérification pour dissimuler des activités malveillantes.